

Article 1 : La sécurité

Un bateau moteur en surveillance durant toute la durée de l'animation
Le gilet de sauvetage est obligatoire
Les parents sont responsables de leurs enfants (savoir nager)
L'organisateur peut exclure les participants pour le non-respect du règlement et pour des comportements dangereux
L'animation est sous l'assurance de la FDMJC d'Alsace.

Article 2 : constitution de l'équipage

Minimum 3 et Maximum 8 personnes
Il faut impérativement 4 personnes de la même famille (lien de parenté élargi).
Le reste de la composition de l'équipe est libre

Article 3 : le parcours entre 10 et 15 mn

Départ de la plage
Le parcours est matérialisé par 3 bouées jaunes tubulaires
L'arrivée se fait entre le ponton et une petite bouée tubulaire orange
5 minutes de test du paddle avant le passage

Article 4 : la propulsion

Uniquement à la pagaie
Aucune personne à l'eau pour pousser le paddle

Article 5 : Déroulement des 2 phases

-De 11h à 15 h :
Chaque équipe sera chronométrée pour faire le parcours.
Les 4 meilleurs temps seront qualifiés pour la 2^{ème} phase

-De 15 à 16h :
2 demi-finale et finale gagnante
Finale perdante.

Article 6 : le classement :

Le classement sera selon le temps réalisé de la 5^{ème} à la dernière place